

CAS DAR - Appel à projets « Mobilisation collective pour l'agro-écologie »

Année : 2013

FICHE RESUME

Structure porteuse de la demande : **SOL VIVANT**

Intitulé du projet : **AGRIculture Innovante pour les Sols du Thouarsais : Autonome, Rentable et Respectueuse de l'Environnement (AGRI STARRE)**

Région administrative de rattachement : POITOU-CHARENTES		
date début : 01/01/2014	date fin : 31/12/2016	durée en mois : 36 mois

Objectifs du projet :

Garantir la réussite technique et la rentabilité économique des cultures de printemps (maïs, tournesol) en agriculture de conservation dans le contexte pédoclimatique du nord Deux-Sèvres, tout en limitant le recours aux produits phytosanitaires.

La place des cultures de printemps est primordiale. Dans les systèmes céréaliers, elle est garante d'une rotation des cultures permettant le contrôle du salissement et des maladies. En système d'élevage, la réussite du maïs, en complément des méteils ou de légumineuses de longue durée, est garante de l'autonomie alimentaire du troupeau.

Le choix de cultures intermédiaires comme couverts végétaux (y compris des légumineuses pérennes comme la luzerne) produisant le plus de biomasse ainsi que les techniques d'implantation des cultures de printemps seront les deux principaux axes d'amélioration du système de cultures.

Actions prévues :

- Acquisition de références : mettre en place une plateforme expérimentale par an et enrichir les résultats obtenus par un suivi complémentaire de parcelles chez les adhérents ainsi que par une enquête annuelle auprès de tous les adhérents. Une base de données sur l'outil « Mes P@rnelles » permettra d'enregistrer les informations sur les suivis parcellaires.

- Animation du groupe : organiser des rencontres variées sur les couverts végétaux et les cultures de printemps en agriculture de conservation (tour de plaine, visite d'essais, présentation des résultats d'essais, voyage d'études, formations) afin de faire progresser les adhérents du groupe.

- Communication : informer le territoire des actions menées par le groupe SOL VIVANT et organiser une grande manifestation à l'automne 2016 pour communiquer sur les résultats obtenus. Ceux-ci seront aussi diffusés par des articles ou des témoignages dans les canaux locaux (journaux agricole ou généraliste, bulletins et site de la Chambre d'agriculture, etc..) au cours du temps.

¹ Responsable administratif et interlocuteur unique de l'administration pour le dépôt des dossiers ainsi que pour toute question concernant le projet

Ce projet s'inscrit dans une problématique territoriale d'une possible valorisation des couverts annuels ou permanents (luzerne par exemple) prenant en compte les complémentarités entre les systèmes d'exploitation « éleveurs et céréaliers » ou encore utilisant leur biomasse dans la méthanisation avec TIPER.

Territoire concerné : Nord Deux-Sèvres	Nombre d'agriculteurs impliqués : 33
Principaux partenaires impliqués dans le projet : (hors contributeurs uniquement financiers)	- Le Pays Thouarsais - Le Syndicat des Eaux du Val de Thouet - TIPER Méthanisation
En cas de mobilisation de structures d'appui externe au(x) collectif(s) pour toute la réalisation du projet :	
- structure mobilisée pour l'animation : Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres - structure mobilisée pour l'ingénierie technique : Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres	
Budget total du projet : 52 500 €	Subvention CAS-DAR sollicitée : 42 000 €